ATTESTATION D'EMPLOYEUR DESTINÉE À Pôle emploi

A remplir par l'employeur et à délivrer au salarié avec son dernier bulletin de paie (Art. R. 1234-9 du C. du T.).



ATTENTION: le salarié joindra lui-même un exemplaire de cette attestation à la demande d'allocations d'assurance chômage qui lui sera adressée, s'il s'inscrit comme demandeur d'emploi (voir bas de la page 3). IL NE DOIT EN AUCUN CAS LA RETOURNER SEULE.

× non

oui oui

non

ui oui

Attestation éditée automatiquement par POLE EMPLOI le 18/08

11

Logiciel utilisé : HR A	CCESS - Norme N4DS version V01X06
1. l'employeur	
ETABLISSEMENT LA POSTF	
Apresse	
110,10333	
CP VILLE	
Téléphone : Statut juridique :	
N° SIRET: 356000000.⊀xxxxx	Code APE/NAF: 5310Z
N° d'affiliation à Pôle emploi (anc' Assédic) ou à l'organ	nisme avant recouvré les cotisations d'assurance chômage
[En cas de paiement groupé des cotisations, indiquez le n°d'affiliations	on à l'Assédic (ou au pôle Emploi) de recouvrement]
Pôle emploi (anc' Assédic) de Garp (Pôle emploi services)	
Autre (précisez)	
(CMSA, URSSAF, CCVRP, organisme centraliseur des paies da	ons chaque port pour les dockers)
Nombre tetal de calculós des 800 US	
Nombre total de salariés dans l'établissement au 31.12	ecoule:
	ne rien inscrire dans ce cadre
EMPLOYEURS DU SECTEUR PUBLIC (Art. L. 5424-1 du	C. du T.J.
Employeur en auto assurance	Adhésion aux régimes
Employeur ayant conclu une convention de gestion N° de la convention de gestion	particuliers pour les
iv de la convention de gestion [] [] []	omplois aides
Employeur ayant adhéré à titre révocable	(CES, apprentis, emplois jeunes, etc.)
Date d'adhésion :	
Statut du salarié : 🔲 stagiaire 🔲 titulaire 🔲 non titu	laire
(2. le salarié)————	
■ M	
Nom de naissance : NoM	Prénom : THOMAS
Nom d'usage (nom d'épouse, etc.) :	
Adresse: 97 RUE XXXX	
	Code postal : 5 X X X
NIR: $ 1 $ \times	Date de naissance : 3 1 0 8 X X X

3. caisses de retraite complémentaire du salarié

Niveau de qualification : profession intermédiaire (technicien, contremaître, agent de 40 Statut cadre ou assimilé :

Le salarié a-t-il un lien de parenté avec le chef d'entreprise ?

Si oui, lequel ? (conjoint, enfant, etc.):

	Sigle, nom et adresse des institutions de retraite
ARRCO:	
AGIRC: XXX	
Autres:	
(Pour les cadres ou assimilés affi	iliés à l'AGIRC et à l'ARRCO, les deux institutions doivent être renseignées).

(code : voir notice)

Les données à caractère personnel collectées dans ce formulaire sont destinées à l'étude des droits des salariés à l'allocation d'aide au retour à l'emploi. Elles sont mises à disposition dans le dossier dématérialisé concernant le salarié, dénommé DUDE. Elles sont communiquées à d'autres organismes de protection sociale ou concourant à son reclassement. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernen auprès de Pôle Emploi. Le droit d'opposition ne s'applique pas à la collecte de ces données.

Unédic - DAJ 1240-01/09 - men art work Tous droits reisen

Logiciel utilisé : HR ACCESS - Norme N4DS version V01X06

Durée d'emploi salarié: Dernier emploi tenu : APPRENTI II.3 Dernier lieu de travail: Dept. L' Date d'engagement de la procédure de licenciement ou de notification de la démission ou de signature de la convention de rupture conventionnelle: Préavis: deffectué: non effectué du
ou de signature de la convention de rupture conventionnelle : Préavis : effectué :
on effectué
indiquez la caisse :
Catégorie d'emploi particulier : ☐ intérimaire ☐ intermittent ☐ travailleur à domicile ☐ expatrié ☐ employé de maison ☐ assistante maternelle ☐ autre :
Horaire de travail: dans l'entreprise suite à un accord, une convention collective: du salarié: du salarié: motif en cas de différence: durée indéterminée Nature du contrat :
autre motif :
 Contrat de type particulier: ■ apprentissage □ professionnalisation □ orientation □ qualification □ adaptation □ emploi-solidarité □ emploi jeunes (dispositif 1997) □ contrat jeunes en entreprise (dispositif 2002) □ CIE □ CAE □ contrat d'avenir □ autre: contrat d'apprentissage entreprises non artisanales de plus de 10 salariés (la précisez) Statut particulier: □ gérant □ administrateur/PDG/DG □ Mbre/Pdt du Directoire □ Mbre du Cons, de surveillance □ Pdt d'une association □ Mbre d'un GIF □ lassocié/actionnaire
 Contrat de type particulier: ■ apprentissage □ professionnalisation □ orientation □ qualification □ adaptation □ emploi-solidarité □ emploi jeunes (dispositif 1997) □ contrat jeunes en entreprise (dispositif 2002) □ CIE □ CAE □ contrat d'avenir □ autre: contrat d'apprentissage entreprises non artisanales de plus de 10 salariés (la précisez) Statut particulier: □ gérant □ administrateur/PDG/DG □ Mbre/Pdt du Directoire □ Mbre du Cons, de surveillance □ Pdt d'une association □ Mbre d'un GIF □ lassocié/actionnaire
autre :(précisez)
5. chômage total sans rupture de contrat de travail
40 oui non Avez-vous demandé les allocations de chômage partiel à la DDTEFP? Si oui, période indemnisée au titre du chômage partiel : Date de reprise prévue :
246 65 100,100 ptotals.
6. motif de la rupture du contrat de travail
6. motif de la rupture du contrat de travail 11
6. motif de la rupture du contrat de travail 11
6. motif de la rupture du contrat de travail 11
6. motif de la rupture du contrat de travail 11
6. motif de la rupture du contrat de travail licenciement suite à redressement ou liquidation judiciaire licenciement suite à fermeture définitive de l'établissement licenciement pour motif économique Salarié licencié à l'âge de 55 ans ou plus Si une convention FNE a été conclue par l'entreprise, l'intéressé a-t-il refusé la proposition d'adhérer à la convention 2 10 11 12 13 14 15 a convention 2 10 10 11 12 15 convention 2 10 10 11 15 convention 2 10 10 11 15 convention 2 10 10 10 10 convention 2 10 10 10 convention 2 10 10 10 convention 3 10 10 convention 4 10 10 convention 6 10 10 convention 7 10 10 convention 8 10 convention 9 10 convention 9 10 convention 9 convention 9
6. motif de la rupture du contrat de travail licenciement suite à redressement ou liquidation judiciaire 82 résiliation judiciaire du contrat 83 rupture pour force majeure ou fait du prince 84 rupture pour force majeure ou fait du prince 84 rupture d'un commun accord d'un contrat 85 rupture d'un commun accord d'un contrat 86 rupture d'un commun accord d'un contrat 87 rupture d'un commun accord d'un contrat 88 rupture d'un commun accord d'un contrat 88 rupture d'un commun accord d'un contrat 98 résiliation judiciaire du contrat 99 98
6. motif de la rupture du contrat de travail licenciement suite à redressement ou liquidation judiciaire licenciement suite à fermeture définitive de l'établissement licenciement pour motif économique salarié licencié à l'âge de 55 ans ou plus si une convention FNE a été conclue par l'entreprise, l'intéressé a-t-il refusé la proposition d'adhérer à la convention ? 10
6. motif de la rupture du contrat de travail
6. motif de la rupture du contrat de travail

Logiciel utilisé: HR ACCESS - Norme N4DS version V01X06

7.1 salaires des 12 mois civils complets précédant le dernier jour travaillé et payé

Portez dans ces cadres les salaires correspondant aux 12 mois civils précédant le dernier jour travaillé et payé. (Ex : dernier jour travaillé et payé : le 25/02/2009, indiquez les salaires du 01/02/2008 au 31/01/2009).

3

Dernier jour travaillé payé :

0 1 2

Pério du	de de⊮paie au	Date de paie	Nb d'heures travaillées	Nb de jours n'ayant pas été intégralement payés	Salaire mensuel bro	ut	Montant du précompte Assurance chômage (part salariale)	Observations En cas de variation significative des salaires, indiquez-en le motif
	1	2	3	4	5		(part salariale)	7
01/08/2	31/08/2	31/08/201	15 ′		85	,		
01/09/2	30/09/2	30/09/201	15 ′		95	,		
01/10/2	31/10/2	31/10/201	15 ′		96	7		
01/11/2	30/11/2	30/11/201	15 ′		96	7		
01/12/2	31/12/2	31/12/201	15 ′		91	5		
01/01/20	31/01/2	31/01/201	15 ′		9	9		
01/02/20	29/02/2	29/02/201	15 7		9	i9		
01/03/20	31/03/2	31/03/20 ⁻	15 7		9	'6		
01/04/20	30/04/2	30/04/20 ⁻	15 ′		9	i9		
01/05/20	31/05/20	31/05/20	15 ′		9	9		
01/06/20	30/06/20	30/06/20	15		9	9		
01/07/20	31/07/20	31/07/20	15		10	6		
01/08/20	31/08/20	31/08/20	15 ⁻		10	3		

7.2 primes et indemnités de périodicité différente des salaires, non mentionnées dans le cadre 7.1

Période co l'indemnité d		Date de paiement	Nature de la prime ou indemnité (13º mois, prime de bilan, prime exceptionnelle). ATTENTION : les indemnités de départ ou compensatrices de congés payés ne doivent pas figurer ici.	Montant soumis aux contributior d'assurance chômage
01/01/2 01/01/2	31/12/20 31/12/20	31/05/20 31/08/20	prime liée à l'activité avec période de rattachement spécifique prime liée à l'activité avec période de rattachement spécifique	;) ;)

POUR S'INSCRIRE COMME DEMANDEUR D'EMPLOI, LE SALARIÉ A POSSIBILITÉS :

1 > par internet : www.pole-emploi.fr - Rubrique 'Demandeurs d'emploi" - Accès aux services.

2 > par téléphone : en composant le 3949 (selon le service, appel gratuit ou de 0,11 € TTC depuis un poste fixe, hors éventuel surcoût de votre opérateur).

Logiciel utilisé : HR ACCESS - Norme N4DS version V01X06

7.3 sommes versées à l'occasion de la rupture

salaire (versé après le der	nier mois civil men	tionné au cadre 7.1)				
The state of the s	iode au	Date de paiement	Nb. d'h travai		Salaire brut	Montant du précompte Assurance chômage (part salariale)
						[per contrare)
indemnité comp de préavis	pensatrice				nité compensatr gés payés	ice
Montant :			EUR	Montan	t:	L EU
				Indemn	•	isse professionnelle
		tés légales, conve	entionnell		laquelle) :	
 ou transactionn Montant corresp dont indemnités : 		tes à la rupture emnités légales (voi	r notice) : _			EUR EUR
légale de licen	ciement			spéc	ciale de licencieme	ent
(Art. L. 1234-9 du	ı C. du T.)					ment
minimale de ru (Art. L. 1237-13 d	pture conventi	onnelle _ L			L. 1235-15 du C. du	<i>T.)</i>
Montant correspo	ondant à celui de l	l'indemnité légale de lie	cenciement)			
☐ de fin de contra	et à durée déterr	minée [1	léga	le due au personn	el
		minee				civile
					ée à l'apprenti en a	application de du C. du T
ue depart a la l	Teliane					stre
				SHOW SHOW		
				autr	es indemnités léga	les
- 14						
		emnités conventionr		ention co	ollective) :	[EUR]
Montant corresp	ondant aux inde	emnités transactionr	nelles (trans	ention co	ollective) :	
Montant corresp Une transaction	ondant aux inde est-elle en cour	emnités transactionr	nelles (trans	vention cosaction) :	ollective) :	[[EUR]
Montant corresp Une transaction 'Si d'autres sommes s	ondant aux inde est-elle en cour sont versées après	emnités transactionr 's ?	nelles (trans	vention cosaction) :	ollective) :	[[EUR]
• Montant corresp Une transaction •Si d'autres sommes s	est-elle en cour sont versées après e du régi	emnités transactionr s ?	nelles (trans in non attestation,	vention cosaction):	ollective): les déclarer à Pôle em	[[EUR]
Montant corresp Une transaction 'Si d'autres sommes : Avance En cas de redresse	endant aux inde est-elle en cour sont versées après e du régue ement ou de liq	emnités transactionr s ?	nelles (trans in non attestation, rantie une avanc	vention cosaction): vous devez description	ollective): Jes déclarer à Pôle emp	L LEUR] LOOIO.
• Montant corresp Une transaction •Si d'autres sommes s	eondant aux inde est-elle en cour sont versées après e du régue ement ou de liq ?	emnités transactionr s ?	nelles (trans in non a attestation, arantie une avanc nces :	vention cosaction): vous devez e des	les déclarer à Pôle em	L LEURJ L LEURJ oloi.
• Montant corresp Une transaction *Si d'autres sommes : 8. avance En cas de redresse a-t-elle été perçue	est-elle en cour sont versées après e du réguement ou de liq ? ui oui non r? uoui	emnités transactionr s ?	nelles (trans non no attestation, rantie une avanc	vention cosaction): vous devez e des e de l'AG	ollective): les déclarer à Pôle em salaires SS:	EUR] EUR] oloi.
• Montant corresp Une transaction *Si d'autres sommes : 8. avance En cas de redresse a-t-elle été perçue	est-elle en cour sont versées après e du réguement ou de liq ? ui oui non r? uoui	emnités transactionr s ?	nelles (trans non no attestation, rantie une avanc	vention cosaction): vous devez e des e de l'AG	ollective): les déclarer à Pôle em salaires SS:	EUR] EUR] oloi.
• Montant corresp Une transaction *Si d'autres sommes : 8. avance En cas de redresse a-t-elle été perçue est-elle à percevoir	est-elle en cour sont versées après e du réguement ou de liq ?	emnités transactionr s ?	nelles (trans non ne attestation, rantie une avanc nces :	vention cosaction): vous devez e des e de l'AG	ollective): les déclarer à Pôle em salaires SS:	EUR] EUR] oloi.
Montant corresp Une transaction Si d'autres sommes : Avance En cas de redresse a-t-elle été perçue est-elle à percevoir	est-elle en cour sont versées après e du régue ement ou de liq ?	emnités transactionr s ?	nelles (trans non ne attestation, rantie une avanc nces :	vention cosaction): vous devez e des e de l'AG	les déclarer à Pôle em	L LEUR] LEUR] oloi.
Montant corresp Une transaction Si d'autres sommes : A avance En cas de redresse a-t-elle été perçue est-elle à percevoir A auther 9. auther	endant aux inder est-elle en cour sont versées après en du réglement ou de liq ?	emnités transaction s ?	nelles (trans non ne attestation, rantie une avanc nces :	vention cosaction): vous devez e des e de l'AG	les déclarer à Pôle em	L LEUR] LEUR] oloi.
• Montant corresp Une transaction *Si d'autres sommes : 8. avance En cas de redresse a-t-elle été perçue est-elle à percevoir 9. auther Ue soussigné(e), (nagissant en qualité chef d'entrepris	endant aux inder est-elle en cour sont versées après endu régie ement ou de liq ?	emnités transaction res ?	nelles (trans In non a attestation, rantie une avanc nces: nploye	vention cosaction): vous devez des des l'AG eur (prénon	les déclarer à Pôle em salaires	L LEURI LEURI Doloi.
• Montant corresp Une transaction *Si d'autres sommes : 8. avance En cas de redresse a-t-elle été perçue est-elle à percevoir 9. auther Je soussigné(e), (n agissant en qualité chef d'entrepris gérant	endant aux inder est-elle en cour sont versées après e du réguerement ou de liquerement ou de liquerem	emnités transaction res ?	nelles (trans in non e attestation, erantie une avanc nces: inploye con adn	vention consaction): vous devez e des e de l'AG (prénon mptable ministrate	salaires S: PRENCE	mandataire liquidateur autre: (preffsez)
• Montant corresp Une transaction *Si d'autres sommes : 8. avance En cas de redresse a-t-elle été perçue est-elle à percevoir 9. auther Je soussigné(e), (n agissant en qualité chef d'entrepris gérant certifie que les ren	endant aux inder est-elle en cour est-elle en cour est-elle en cour e du régle ement ou de liq ement ou de liq ement ou i non entification e de : e de : e de : e de : e e dire esteignements in	emnités transaction res ?	nelles (trans non e attestation, e attestation, une avanc nces: nploye con adn ente attesta	vention consaction): vous devez e des e de l'AG (prénon inptable ministrate ation son	salaires S: PRENCEUR judiciaire t exacts et, notam	L LEURI LEURI Doloi.
• Montant corresp Une transaction *Si d'autres sommes s 8. avance En cas de redresse a-t-elle été perçue est-elle à percevoir 9. auther Je soussigné(e), (n agissant en qualité chef d'entrepris gérant certifie que les ren du contrat de trava En cas de rupture de	endant aux inder est-elle en cour sont versées après e du régie ement ou de liq ?	emnités transaction res ?	nelles (trans in non e attestation, e attestation, une avance nces: inploye con adn ente attesta fin de con s reçu de r	vention cosaction): vous devez e des e de l'AG (prénon inptable ministrate ation son ontrat à d	salaires SS: PRENCE Pur judiciaire t exacts et, notam urée déterminée ou	mandataire liquidateur autre: (prefisez)
• Montant corresp Une transaction *Si d'autres sommes : **8. avance En cas de redresse a-t-elle été perçue est-elle à percevoir **9. auther Je soussigné(e), (n agissant en qualité chef d'entrepris gérant certifie que les ren du contrat de trava En cas de rupture o DDTEFP ou, le cas	endant aux inderest-elle en coursont versées après endu régue ement ou de liq ?	emnités transaction res ?	nelles (trans In non a attestation, rantie une avanc nces: nploye con adn ente attesta fin de con s reçu de r du travail.	vention consaction): vous devez e des e de l'AG (prénon inptable ministrate ation son ontrat à d' refus d'ho	salaires Salaires S: PRENCE Bur judiciaire t exacts et, notam urée déterminée ou pmologation de la	mandataire liquidateur autre: (préfisez) ment, le motif de la rupture fin d'accueil occasionnel convention de la part de la
• Montant corresp Une transaction *Si d'autres sommes s **R. avance En cas de redresse a-t-elle été perçue est-elle à percevoir **9. auther De soussigné(e), (n agissant en qualité chef d'entrepris gérant certifie que les ren du contrat de trava En cas de rupture d DDTEFP ou, le cas A	endant aux inderest-elle en coursont versées après en du régre ement ou de liq ement ou de liq ement ou de liq en oui non entification en enti	emnités transaction res ?	nelles (trans in non e attestation, e attestation, une avance nces: inploye con adn ente attesta fin de con s reçu de r	vention consaction): vous devez e des e de l'AG (prénon inptable ministrate ation son ontrat à d' refus d'ho	salaires Salaires S: PRENCE Bur judiciaire t exacts et, notam urée déterminée ou pmologation de la	mandataire liquidateur autre: prefisez ment, le motif de la rupture fin d'accueil occasionnel
• Montant corresp Une transaction *Si d'autres sommes s **R. avance En cas de redresse a-t-elle été perçue est-elle à percevoir **9. auther De soussigné(e), (n agissant en qualité chef d'entrepris gérant certifie que les ren du contrat de trava En cas de rupture d DDTEFP ou, le cas A	endant aux inderest-elle en coursont versées après en du régre ement ou de liq ement ou de liq ement ou de liq en oui non entification en enti	emnités transaction res ?	nelles (trans In non e attestation, rantie une avanc nces: nploye con adn ente attesta fin de co s reçu de r du travail.	e des l'AG (prénon nptable ninistrate ation son ontrat à d	salaires Salaires S: PRENCE Eur judiciaire It exacts et, notam urée déterminée ou pomologation de la	mandataire liquidateur autre: (préfisez) ment, le motif de la rupture fin d'accueil occasionnel convention de la part de la et de l'entreprise
• Montant corresp Une transaction *Si d'autres sommes s **R. avance En cas de redresse a-t-elle été perçue est-elle à percevoir **9. auther De soussigné(e), (n agissant en qualité chef d'entrepris gérant certifie que les ren du contrat de trava En cas de rupture d DDTEFP ou, le cas A	endant aux inderest-elle en coursont versées après endu régue ement ou de liq ?	emnités transaction res ?	nelles (trans In non e attestation, rantie une avanc nces: nploye con adn ente attesta fin de co s reçu de r du travail.	e des l'AG pur (prénon ptable ministrate ation son contrat à d refus d'he	salaires Salaires S: PRENCE Eur judiciaire It exacts et, notam urée déterminée ou pomologation de la	mandataire liquidateur autre: préfisez ment, le motif de la rupture fin d'accueil occasionnel convention de la part de la